

## **NON A LA LIQUIDATION DE FRANCE 3 PARIS ÎLE-DE-FRANCE**

Dix mois après l'incendie qui a touché les locaux de France 3 Paris Île-de-France, la reconstruction du centre n'a pas débuté. Le contentieux issu du désaccord entre les assureurs n'est pas réglé, la judiciarisation de la procédure a gelé toute entreprise de reconstitution : régies, trafic, nodal, SFN, mixage, studios. Malgré cela, les personnels de Vanves ont réussi la performance de proposer aux téléspectateurs des éditions quotidiennes, des spéciales et ce avec des contraintes importantes.

Pour garantir la continuité de notre service public, les ressources ont été initiées, développées et mises en œuvre par les équipes de France 3 Paris-Ile-France. **Elles ont assumé et assuré leurs missions malgré le premier sinistre majeur en juillet 2016 puis un second incendie qui a touché à nouveau, nos moyens techniques en avril 2017.**

**L'antenne régionale de France 3 Paris Île-de-France s'adresse au plus grand bassin de population du territoire. Ses 13 millions d'habitants sont en droit d'attendre une télévision régionale avec une politique ambitieuse et non pas un repli vers une structure centralisée.**

**La présidence de France Télévisions a décidé d'étudier la faisabilité d'un déménagement au siège du groupe. Comment ne pas y voir une démarche opportuniste et prédatrice ?**

Après avoir loué l'autonomie des régions et l'avoir souhaité puis revendiqué via la réforme de France 3, **la Présidence veut-elle profiter de la situation fragilisée de Paris-Île-de-France pour lui donner le coup de grâce ?**

Alors que la direction régionale vient d'obtenir l'accord des experts pour enclencher le début des travaux, **la direction du groupe persiste à maintenir son projet de fermeture de l'établissement de Vanves.**

Depuis le 2 juillet 2016, date du premier incendie, l'implication de tous les salariés a permis à France 3 Paris Ile-de-France de conserver sa place de première télévision régionale de France en nombre de téléspectateurs. **Comment ne pas voir dans ce projet de déménagement l'effacement de l'identité régionale, la diminution de la liberté éditoriale et une nouvelle régression de l'offre de programmes régionaux ?**

Une chose est sûre : Fusionnés avec les salariés du Siège et de la Rédaction Nationale, les conditions de travail des journalistes, des personnels techniques et administratifs de Vanves ne s'amélioreront pas. Quant à l'organisation de l'activité, elle sera de moins en moins lisible, noyée avec celle de l'activité nationale.

**La CFDT demande à la présidence de France Télévisions de reconnaître enfin à France 3 Paris Ile-de-France le statut d'une grande télévision régionale et l'appelle à renoncer à ce projet de déménagement.**

**La reconstitution du centre de fabrication est à présent autorisée par les experts judiciaires. Seule cette option garantit à la fois l'autonomie et le développement de l'antenne régionale de France 3 Paris-Ile-de-France.**

Vanves le 22 Mai 2017